

Comité de Défense des Prisonniers Politiques en République Fédérale d'Allemagne

DECLARATION SUR L'ARRESTATION DE MICHEL GRAINDORGE.

un camarade du comité de défense des prisonniers politiques en république fédérale d'Allemagne, michel graindorge, a été arrêté et incarcéré à la prison de forest (bruxelles), le 31 aout 1979.

nous tenons à dénoncer cette arrestation d'un ami politique, en restituant exactement ce dont il s'agit ici : cette arrestation s'inscrivant dans l'escalade actuelle engagée à l'intérieur, par les structures de pouvoirs intégrés européens contre toute forme d'opposition et de résistance objective à leurs projets de reconstruction mondiale, l'état belge vient de franchir un pas qualitatif nouveau.

L'arrestation de michel se situe dans la continuité d'un plan par lequel, criminaliser la défense, doit abattre le dernier rempart de la démocratie bourgeoise au fascisme.

nous nous rappelons tous des précédents tels que :

- . en italie contre les avocats spazzali, arnaldi et senese,...*
- . en république fédérale d'Allemagne contre les avocats müller, newerla, funker, croissant et groenewold,...*
- . en suisse contre l'avocat rambert,...*
- . en france contre les avocats giletti et lenoël,...*

nous tenons à souligner qu'ici, cette nouvelle offensive s'inscrit dans une période où :

- 1) automne 79, aux assises de mons : les autorités tentent de soumettre la défense à la fouille, laquelle tentative n'a pas de suite à ce moment là que par la réaction vive et ferme des avocats mis en cause ;*
- 2) janvier 1979 : l'exécutif, par l'intervention de son ministre des affaires étrangères simonet, décide l'ouverture d'une enquête spéciale contre les ressortissants basques résidant en Belgique. seule version officielle massivement montée en épingle par les médias : des militants autonomistes socialistes de l'éta s'entraîneraient militairement dans les Ardennes belges, au sein de groupes fascistes v.m.o. et autres t.a.k. ? !*
- 3) fin mai 1979 : le premier ministre récemment nommé, décide la formation d'un "cabinet de crise" qui, le soir même, en violation de la constitution, décrète l'état d'urgence, arguant évasivement le danger d'une hypothétique présence palestinienne en Belgique ;*
- 4) fin juin 1979 : après l'attaque d'un commando de la fraction armée rouge contre le commandant suprême des forces de l'otan, haig, nous "apprenons" la coopération de plusieurs services secrets étrangers sur le territoire belge ;*

.../...

Secretariat: 80, avenue des Coccinelles 1170 Bruxelles
Tel.: 02/660 3018 Compte n° 630-0218295-07

5) durant cet été, lors des discussions du budget 80, le gouvernement vote des crédits importants en vue de renforcer la "sécurité" des centrales nucléaires, par la constitution de milices spéciales qui renforceraient les effectifs militaires déjà en place ;

6) actuellement à l'antenne, on parachève la construction d'une "prison modèle" identique au tristement célèbre bunker de stammheim et autres fleury ou soria.

tout cela ne fait que démontrer clairement la fonction spécifique de la Belgique dans la chaîne impérialiste, sa nécessité d'assurer un territoire de replis pacifié, socialement et politiquement, pour maintenir en place ici, la présence et la pleine capacité de ses appareils (otan, shape, commission européenne, multinationales etc.).

ce que nous devons dire :

que dans un tel contexte, la logique même de cet état de toujours "anticiper la crise", lui impose de briser cet individu qui, par et dans son action, a compris la nature et les fonctionnements de ce processus répressif, et qui a retiré de cela une volonté de la dénoncer dans la pratique de son métier de défenseur.

arrêter et criminaliser maintenant michel, c'est tenter de saper les acquis de la juste lutte des détenus en Belgique, contre le système pénitenciaire dont l'épuration sociale par le vide, reste depuis toujours le but unique ; c'est tenter aussi de créer une condition supplémentaire à l'extermination des prisonniers politiques en Allemagne fédérale, dont la vie même est devenue un obstacle aux menées de l'impérialisme, en emprisonnant un de ceux pour qui empêcher leur isolement est une des préoccupations premières et qui relève d'une question essentiellement politique, celle de la dignité humaine.

la procédure engagée contre michel graindorge en tant qu'avocat, et dans son fait et dans ses moyens, démontre clairement la nature de l'étape qui est engagée ; qu'il s'agit bien, théoriquement et pratiquement, d'une nouvelle fascisation qui tend à concentrer et centraliser toujours plus le pouvoir d'état aux mains de l'exécutif et de ses appareils répressifs, tout en tentant de conserver et de développer une base populaire la plus large - manipulation et criminalisation.

ce qui caractérise la situation en Belgique plus encore peut-être qu'ailleurs en Europe, c'est le décalage actuel entre les forces du côté de ce fascisme et celles qui s'affirment anti-fascistes.

révélateur de ce titre est le fait qu'un premier ministre puisse décider seul, en quelques heures, sans aucune explication réelle, la création d'un "comité de crise", celui-ci constitué principalement des principaux chefs des polices du royaume, peut ici forcer la main au gouvernement et au parlement, décréter la mobilisation immédiate de l'armée autour d'objectifs "civils" (notamment les centrales nucléaires de doel et tihange), sans que cela ne suscite la moindre réaction, pas même une question parlementaire.

en ce qui concerne l'arrestation de michel, c'est celle d'un anti-fasciste, et elle constitue dans ce sens une tentative de l'état d'affirmer ouvertement son "totalitarisme", et rendre inconcevable jusqu'à toute idée de doute.

.../...

Le pouvoir mène ici préventivement l'offensive répressive et tente ainsi brutalement de porter le rapport avec les forces démocratiques et progressistes sur un niveau tel, avant qu'elles ne puissent assumer cette étape, vu leur degré de conscience et d'organisation.

là est la véritable signification de cette arrestation, qu'il nous faut combattre. et cela passe aujourd'hui nécessairement en gagnant la libération de michel.

"ce n'est pas le rôle de la gauche que d'être dupe de la propagande de l'état, (...) de se hâter d'aller nager dans les eaux troubles de la distanciation. le rôle de la gauche est de prendre la répression venant de l'état pour ce qu'elle est : nouveau fascisme, fascisme venant d'en haut, ainsi que de diffuser de la façon la plus large les conséquences qui en découlent".

klaus croissant, le 6 juin 1975.

"c'est une provocation. avocat, je me battrais jusqu'au bout".

michel graindorge, le 5 septembre 1979.

le comité de défense des prisonniers politiques en rfa.

bruxelles, le 6 septembre 1979.

pour contacter michel : prison à forest,
Av. de la jonction, 52
1190 bruxelles.